



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 62444

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le financement de l'hôpital public. La communauté hospitalière considère que le financement des hôpitaux sur la base d'une progression de 3,6 % des dépenses d'assurance maladie est très largement insuffisante. En effet, la progression nécessaire au simple maintien des activités et au respect des différents plans de santé publique se situe à un minimum de 5 %. L'essentiel de cette évolution concerne les charges de personnel dont on sait qu'elles sont croissantes, le coût des achats de médicaments et des dispositifs médicaux dont le comité économique des produits de santé estime qu'il va augmenter. De plus, l'activité hospitalière a tendance à augmenter. En conséquence, comme le souligne l'ensemble de la communauté hospitalière, la réalité des charges ne pourra être que très supérieure à celle prévue par le gouvernement. Dès lors, elle lui demande quelles mesures le gouvernement entend prendre pour permettre à l'hôpital public de fonctionner et d'assurer sa mission de service public.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62444

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3675